



100 ratifications nous rapprochent d'un monde sans mines!

Page 4



À L'INTÉRIEUR

Destruction des stocks en Amérique centrale	6
Évaluation des programmes de sensibilisation en Angola	9
Cambodge : des outils pour les survivants	16
L'action mondiale de la CIMT	20
La Fondation lance un site pour la collecte de fonds	24
Des étudiants de Waterloo créent un CD-ROM	29





RESSOURCES

On peut commander les documents du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) en composant l'un des numéros suivants:

Tel : (613) 944-4000 ou

1-800-267-8376

Télécopieur : (613) 996-9709

Pour obtenir les documents venant d'autres sources, veuillez signaler les numéros indiqués ci-dessous.

Sauf indication contraire, tous les documents sont disponibles en français et en anglais. Les publications du MAECI sur l'action contre les mines sont également accessibles à partir du site web du ministère : www.mines.gc.ca.

Documents imprimés

Après la terreur, l'espoir: Rapport de 1998-99 sur le Fonds canadien contre les mines : MAECI

Numéros antérieurs de *Passage*

Rapport du Canada sur l'interdiction des mines terrestres. MAECI

Texte de la *Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction*. Disponible dans les six langues de l'ONU. MAECI

L'interdiction des mines antipersonnel : explication du Traité d'Ottawa. Disponible en français, en anglais et en espagnol.

Comité international de la Croix-Rouge

Tél. : (613) 740-1802

Télécopieur : (613) 740-1911

Documents électroniques

Vidéo

Nouveau! *À pas mesurés* Vidéo de 16 minutes, disponible en français et en anglais. MAECI

L'interdiction, une réalité prochaine Vidéo de 8 minutes, disponible en français, en anglais, en arabe et en portugais. MAECI

Un pas à la fois Documentaire de 24 minutes, disponible en français, en anglais, en russe et en espagnol. MAECI



CD-ROM

Interdisons les mines terrestres! Le Processus d'Ottawa et le mouvement international pour interdire les mines terrestres : MAECI

Sites Web

Passage, MAECI : www.mines.gc.ca

Nouveau! Une nouvelle version améliorée du site cet automne à la même adresse

Nouveau! Un site du Programme des Jeunes Ambassadeurs pour l'action contre les mines cet automne à : www.dangermines.ca

Action Mines Canada : www.minesactioncanada.com

Campagne internationale pour l'interdiction des mines terrestres : www.icbl.org

Comité international de la Croix-Rouge : www.icrc.org

PASSAGE

Rapport du Canada sur l'interdiction des mines terrestres



Automne/Hiver 2000, numéro 12

Passage est publié deux fois par année par l'Équipe d'action contre les mines du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international.

Les organismes gouvernementaux et les ONG qui participent à la campagne contre les mines sont invités à soumettre des textes. Les articles devraient avoir au plus 400 mots; la rédaction se réserve le droit de condenser et d'adapter les articles au besoin. Les photos doivent être accompagnées de légendes et être d'assez bonne qualité pour pouvoir être imprimées.

SVP expédier les textes et les photos, ainsi que vos paramètres, à l'adresse suivante :

Sensibilisation et communications
Équipe d'action contre les mines (ILX)
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international

125, promenade Sussex Ottawa (Ontario),
Canada K1A 0G2
Télécopieur : (613) 944-2501

Couverture : Illustration de Candace Lourdes





MAECI

Le ministre des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy, reçoit un cadeau d'anciens enfants-soldats qui se trouvent présentement au centre intérimaire de soins aux enfants de St. Michael's Lodge, près de Freetown, en Sierra Leone.

LLOYD AXWORTHY

Ministre des Affaires étrangères du Canada

Redoublons d'efforts pour universaliser la Convention

Je tiens à féliciter et à remercier à tous les États, toutes les organisations non gouvernementales (ONG) et internationales, et tous les groupes et individus qui, depuis un an, se sont dépensés sans compter pour assurer la mise en application de la Convention d'Ottawa.

Ce n'est que grâce aux efforts conjugués d'un grand nombre de gens – représentants d'États, militants de l'action communautaire, travailleurs de première ligne de l'action antimines, professeurs, étudiants et autres – que l'objectif d'un monde exempt de la menace des mines antipersonnel pourra être atteint.

Cette année, les Comités permanents d'experts ont réalisé un travail essentiel de coordination internationale. Ils ont permis aux représentants des États, des ONG et des organisations internationales d'harmoniser et de promouvoir les démarches en faveur de l'action antimines et de mesurer les progrès accomplis dans la poursuite de nos objectifs. Les travaux des comités ont servi de point de référence pour le débat sur l'action antimines, et la

tâche accomplie depuis leur première réunion en septembre 1999 est considérable.

Comme le souligne la couverture de ce numéro du magazine, l'an 2000 a marqué un autre jalon important dans la campagne en vue d'interdire les mines. Le 21 juillet, la République islamique de Mauritanie est devenue le centième pays à ratifier la Convention d'Ottawa, à peine 32 mois après que celle-ci ait été adoptée. Jamais un traité international n'a-t-il été ratifié par un aussi grand nombre en aussi peu de temps, et cet exploit illustre bien le soutien grandissant dont fait l'objet la Convention au fur et à mesure que nous nous rapprochons de l'objectif de sa ratification et de sa mise en application universelles.

Il y a bien d'autres progrès à signaler. Au Canada, le gouvernement et les ONG donnent une forme concrète à la Convention en contribuant au déminage et à la destruction des stocks de mines, en faisant mieux connaître le danger qu'elles représentent, en venant au secours des victimes et en mettant au point des technologies plus efficaces

dans le domaine de la lutte contre les mines.

Action mines Canada, une coalition d'ONG, continue de mobiliser les Canadiens autour de cette question à l'échelle locale, tandis que des individus comme Kyle Ruttan et Scott Cressman, deux étudiants de Waterloo, auteurs d'un projet scolaire innovateur, contribuent à promouvoir notre objectif commun, qui est de mettre fin aux souffrances causées par les mines antipersonnel.

On peut être fier de ces efforts et des progrès réalisés depuis un an, mais il ne faut pas perdre de vue l'ampleur de la tâche qui reste à accomplir. Dans certains des pays les plus pauvres de la planète, des terres qui revêtent une importance cruciale pour le développement socio-économique restent infestées de mines. Chaque jour, ces armes créent de nouvelles victimes, hommes, femmes et enfants. Au cours de l'année qui vient de s'écouler, certains États se sont servis de ces engins qui frappent sans discernement. Enfin, plus de la moitié des pays du globe ont ratifié la Convention d'Ottawa, mais il en reste beaucoup qui ne l'ont pas encore fait.

Nous devons donc garder sans cesse à l'esprit l'importance que revêt cette tâche. À la veille de la deuxième réunion des États parties, qui se tiendra du 11 au 15 septembre 2000 à Genève, et au-delà de ces assises, redoublons d'efforts afin d'obtenir que tous les pays de la terre ratifient la Convention et l'appliquent dans son intégralité.

Les efforts déployés par tous les militants de l'action antimines et les progrès réalisés dans la mise en application de la Convention d'Ottawa ont suscité de grands espoirs au cours des dernières années. Ne nous arrêtons pas avant d'avoir pleinement atteint notre objectif. ●

Faits saillants d'une année de travail

Comités permanents d'experts sur la Convention d'Ottawa

C'est à leur première réunion, qui s'est tenue à Maputo (Mozambique) il y a un peu plus d'un an, que les États parties ont établi le programme de travail intersessionnel sur la Convention en vue de « focaliser et renforcer notre action anti-mines, et mesurer les progrès réalisés par rapport à nos objectifs ».

Le programme intersessionnel comprenait cinq comités thématiques, dont chacun s'est réuni à deux reprises entre septembre 1999 et mai 2000. Le nombre des dossiers abordés et des mesures prises par les comités est tout à fait impressionnant. On trouvera certains détails de leurs travaux ci-contre.



Mise en œuvre de la Convention

Le Comité sur l'état général et le fonctionnement de la Convention...

- ▼...a analysé le processus relatif à la production de rapports sur les mesures de transparence en vertu de l'article 7; il a également proposé des ajustements et encouragé le respect de cet aspect de la Convention;
- ▼...a fourni des éclaircissements sur la question de la conservation de mines à des fins de formation et de recherche en vertu de l'article 3 de la Convention;
- ▼...a mis en marche un examen de diverses questions liées à la clarification des dispositions de l'article 8 relatives au respect de la Convention;
- ▼...a formulé des recommandations destinées à rationaliser le programme intersessionnel qui suivra la deuxième réunion des États parties.



Déminage

Le Comité du déminage...

- ▼...a fait le point sur la révision des normes internationales de déminage et sur les efforts en vue de formuler des lignes directrices pour l'action antimines, notamment en ce qui concerne le recours aux militaires;
- ▼...a étudié la mise en application des recommandations figurant dans le rapport publié en 1996-1997 par les Nations Unies sur le développement de capacités locales de déminage;
- ▼...a recommandé une étude plus poussée des répercussions du déminage en ce qui concerne l'établissement de la paix et la reconstruction;
- ▼...a demandé au Centre international de Genève pour le déminage humanitaire (CIGDH) de préparer un glossaire sur la terminologie du déminage.



Développements technologiques

Le Comité sur les technologies pour l'action antimines...

- ▼...a mis en relief l'importance d'un dialogue continu entre les concepteurs de technologies antimines et les utilisateurs ultimes;
- ▼...a attiré l'attention sur le consensus qui semble se réaliser au sujet de la nécessité d'une approche polyvalente faisant appel à différentes combinaisons de technologies et de techniques de déminage selon les circonstances locales;
- ▼...a reconnu que les chiens détecteurs des mines (CDM) peuvent contribuer de manière inestimable au déminage et que des mesures devraient être prises pour formuler des procédures d'accréditation des CDM;
- ▼...a pris bonne note de la nécessité de mettre au point des techniques d'information sur l'action antimines qui soient faciles à utiliser, tout en reconnaissant les progrès réalisés à cet égard grâce à la mise au point du système de gestion de l'information sur l'action antimines mis au point par le Service de l'action antimines des Nations Unies et le CIGDH.



Destruction des stocks

Le Comité sur la destruction des stocks...

▼...a attiré l'attention de la communauté du déminage sur l'importance de la destruction des stocks dans le cadre de notre approche intégrée du problème mondial des mines terrestres;

▼...a passé en revue les sources actuelles et éventuelles d'aide financière et technique à la destruction des stocks et a discuté des moyens susceptibles d'apparier donateurs et bénéficiaires;

▼...a fait le point sur les progrès réalisés en matière de destruction des stocks à travers le monde;

▼...a pris note des avantages et contraintes liés aux diverses méthodes de destruction des stocks.

Aide aux victimes

Le Comité d'aide aux victimes et de sensibilisation aux mines...

▼...a diffusé un « Portefeuille de lignes directrices sur l'aide aux victimes », source de renseignements unique sur toute la gamme des activités d'aide aux victimes;

▼...a confirmé l'utilité des lignes directrices de l'UNICEF sur la sensibilisation aux mines et a recommandé qu'elles soient intégrées aux directives plus générales présentement en voie d'élaboration au sujet de l'action antimines;

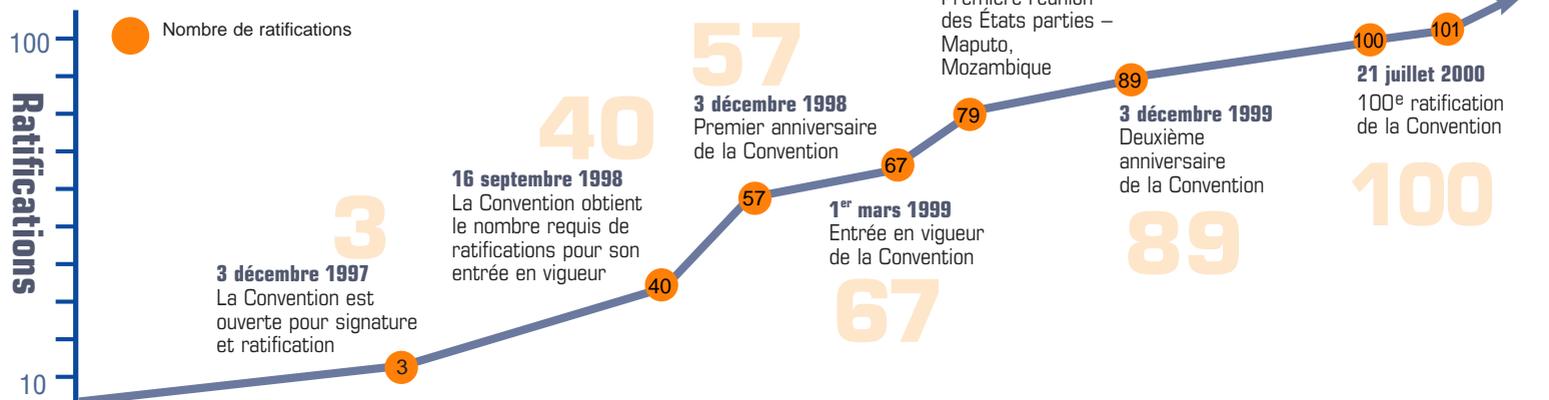
▼...a attiré l'attention sur la nécessité de préparer des rapports plus utiles au sujet des appuis accordés aux programmes d'aide aux victimes, conformément aux dispositions de l'article 6 de la Convention.



100 ratifications nous rapprochent d'un monde sans mines!

Depuis son ouverture pour signature et ratification en décembre 1997, la Convention d'Ottawa pour l'interdiction des mines antipersonnel se dirige vers l'universalisation à une vitesse sans précédent, avec déjà 100 ratifications en juillet 2000, après seulement 32 mois!

Chronologie



NICARAGUA ET HONDURAS :

Destruction des stocks de mines terrestres

par Hank Morris

Le bruit de six explosions assourdissantes envahit le champ de tir et se répercute dans les collines de la base d'entraînement de Condega, marquant la quatrième étape du programme de destruction des stocks de mines antipersonnel que le Nicaragua a entrepris pour se conformer à la Convention d'Ottawa. Des nuages de fumée noire se répandent au-dessus de la montagne voisine mais, plus bas, des nuées grises restent immobiles près des fosses noircies où se trouvaient auparavant 10 000 mines. Dix mille de moins, et on continue...

Quelques instants plus tôt, le président Arnaldo Alemán, entouré de membres du corps diplomatique et de journalistes surplombant le champ de tir, avait communiqué par radio l'ordre de détonation contrôlée. J'étais là à titre de représentant de l'Ambassadeur du Canada à l'action contre les mines et à la tête d'une équipe technique du ministère de la Défense nationale du Canada, accompagnée de représentants des antennes régionales et locales de déminage de l'Organisation des États américains (OEA).

La visite de l'équipe Action mines, coordonnée par le siège de l'OEA à Washington, avait débuté plus tôt cette semaine-là. Nous avons rencontré le chef du corps des ingénieurs du Nicaragua, le lieutenant-colonel Bassi, ainsi que son état-major, pour échanger des renseignements sur les méthodes et procédures de préparation et les techniques de destruction, et pour passer en revue les projets d'avenir et les problèmes prévisibles concernant la destruction des stocks de mines terrestres.

Deux jours avant l'explosion, des représentants de l'équipe canadienne et de l'OEA avaient inspecté les stocks à détruire. De retour à Managua, j'ai rencontré des représentants de pays donateurs et d'organisations non gouvernementales pour recueillir leur opinion au sujet des moyens à prendre pour assurer le respect de la Convention d'Ottawa.



Il a fallu six explosions pour détruire 10 000 mines antipersonnel à Condega, au Nicaragua.

Lorsque le Nicaragua a signé la Convention, en décembre 1997, son inventaire de mines terrestres s'élevait à plus de 130 000 unités. Depuis lors, il a dressé des plans détaillés pour les détruire toutes dans un délai de deux ans, soit deux ans plus tôt que ne l'exige la Convention d'Ottawa.

Honduras

Après huit heures de route au nord de Managua, l'équipe est arrivée à Tegucigalpa, capitale du

suite à la page 7

Destruction des stocks

– suite de la page 6

Honduras. On pouvait voir à travers toute la ville des signes de la dévastation provoquée par l'ouragan Mitch. Encore une fois, la visite avait été organisée par les représentants régionaux et locaux de l'OEA.

Nous avons rencontré le vice-ministre de la défense, Rosales Abella, le chef d'état-major, le colonel Lopez Carballo, et leurs adjoints pour procéder à un échange de vues sur la façon de détruire les stocks du Honduras, qui se chiffrent à environ 7 000 mines. L'équipe a visité et inspecté plusieurs entrepôts de mines, ainsi que plusieurs sites de destruction possibles. L'échange d'information a été bénéfique et aidera les autorités du Honduras à poursuivre leur plan de destruction en 2000.

À la fin de cette double visite, une conférence de presse a été organisée pour expliquer la Convention d'Ottawa et les plans dressés par le Honduras pour la mise à exécution de l'article 4 (destruction des stocks).

On trouve au Nicaragua et au Honduras des programmes très



L. Col/Normand Levert/MDN

Mine bondissante de type POM-Z avant et après sa destruction.

dynamiques de déminage humanitaire. Pendant la visite de l'équipe canadienne, les représentants des deux pays hôtes ont toujours fait preuve d'ouverture et de transparence.

À ce rythme, l'Amérique centrale pourrait devenir l'une des premières régions au monde à se conformer à la Convention. Alors qu'il y a une vingtaine d'années le bruit des armes

retentissait souvent dans l'isthme, les explosions qu'on entend aujourd'hui signalent plutôt la mise en application pacifique de la Convention d'Ottawa. ● *Hank Morris a œuvré au service des Nations Unies en Amérique centrale pendant 10 ans. Il est aujourd'hui conseiller spécial sur la destruction des stocks auprès de l'Équipe d'action contre les mines.*

HONDURAS : le Canada contribue à l'achat d'abris pour les démineurs

Le Canada a fourni 60 000 dollars à l'Organisation des États américains (OEA) pour l'achat d'abris et de matériel connexe à l'intention des équipes de déminage de l'OEA au Honduras. Ces abris sont destinés à améliorer les conditions de vie des démineurs, surtout pendant la saison des pluies, et à rendre le déminage plus sûr et plus efficace.

Grâce à cette contribution du Canada, l'OEA a acheté six tentes pour le programme Action mines du Honduras. Les responsables du programme – résultat d'un effort de collaboration entre l'OEA et l'armée hondurienne – avaient demandé des abris pendant la mission conjointe OEA/Canada sur les stocks, au début du printemps 2000. Lorsque le déminage aura pris fin au Honduras,

l'OEA acheminera les tentes vers d'autres pays de la région qui ont un programme de déminage.

Lorsque l'ouragan Mitch a dévasté le Honduras en 1999, il n'a pas épargné le programme Action mines du Honduras, qui a subi des dommages et a perdu du matériel. Malgré cela, le Honduras est résolu à terminer son opération de déminage d'ici la fin de l'année. ●

Évaluation des programmes de sensibilisation destinés aux enfants

par Aparna Swaminathan – CIET Canada

En Angola, les enfants qu'on a sensibilisés au problème des mines sont ainsi en mesure de transmettre aux membres de leur famille des renseignements cruciaux sur les dangers que posent ces engins. On craint toutefois que la formation antimines qui leur a été donnée ne les amène à prendre plus de risques.

Suite à des recherches menées en collaboration avec UNICEF Angola et

l'Équipe d'action contre les mines du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada, CIET Canada, organisme de recherche communautaire, a constaté que les enfants étaient plus susceptibles d'entrer dans une zone minée s'ils avaient été sensibilisés au problème des mines à l'école. Or, même s'ils sont mieux informés sur la menace physique des mines, ils ne sont pas

mieux préparés à réagir lorsqu'ils entrent dans un champ de mines.

Les enfants sont souvent le public visé par les programmes de sensibilisation aux mines parce qu'ils sont particulièrement exposés au risque d'accidents. Pourtant, ils participent rarement de manière active à l'évaluation des activités antimines et contribuent peu, voire pas du tout, à la mise au point des outils.

Dans son évaluation du programme de sensibilisation de l'UNICEF en Angola, CIET Canada a concentré son attention sur les connaissances des enfants et sur les risques qu'ils prennent envers les mines. Cette recherche a été effectuée dans les provinces de Huila, au sud du pays, et de Uige, au nord, auprès de plus de 1 100 enfants inscrits à l'école niveau primaire, de leurs

suite à la page 9

Colloque des Amériques sur la destruction des stocks

Les 6 et 7 novembre, des représentants de pays d'Amérique du Nord et du Sud se réuniront à Buenos Aires pour discuter de la Convention d'Ottawa et de la destruction des stocks de mines antipersonnel.

Les co-hôtes de la réunion, le Canada et l'Argentine, bénéficieront de la collaboration du Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes, et de l'Unité de l'action antimines de l'Organisation des États américains (OEA).

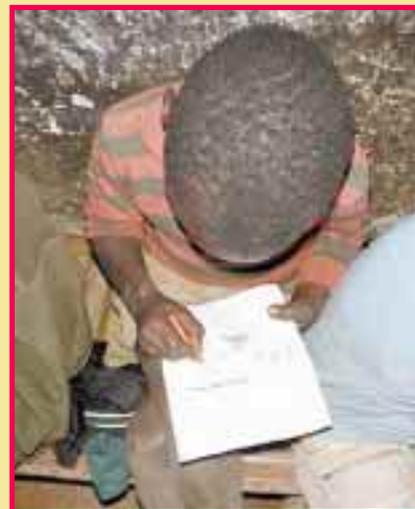
Les représentants des États se réuniront pendant deux jours pour discuter de leurs obligations en matière de destruction des stocks de mines dans les délais fixés par la Convention. Des experts régionaux procéderont à des échanges de renseignements sur le type et la quantité des mines stockées et sur les méthodes et les expériences vécues en ce qui a trait à la planification des activités de destruction des stocks. Les participants se pencheront également

sur des questions comme la surveillance, la vérification, l'aide des donateurs et la coordination.

La destruction des stocks occupe une place importante parmi les efforts pour prévenir la propagation des mines, mais c'est aussi une tâche complexe sur le plan technique. Le Canada offre une aide technique pour aider les pays signataires à s'acquitter de leur obligation de détruire leurs stocks.

Le colloque a pour but de faciliter la création d'une zone exempte de mines sur le continent américain et le respect des dispositions de la Convention d'Ottawa relatives à la destruction des stocks. Il servira également de tribune régionale en Amérique latine pour débattre des méthodes optimales de destruction ainsi que des leçons apprises lors d'expériences antérieures.

Les Amériques sont sur le point de devenir le premier continent sans mines. À l'exception d'un seul, les 34 États membres de l'OEA ont signé la Convention d'Ottawa; au 17 août 2000, 26 pays du continent l'avaient ratifiée. ●



Charles Whitaker/CIET

Un jeune Angolais fait appel au dessin pour transmettre à sa famille ce qu'il a appris sur les mines.

Évaluation des programmes de sensibilisation destinés aux enfants

– suite de la page 8

parents et de 2 000 familles du voisinage, ainsi que des enseignants et des dirigeants de 21 localités. On a également interviewé les dirigeants des programmes de sensibilisation aux mines.

L'évaluation, achevée en mars 2000, a conclu que, si les outils et messages relatifs à la sensibilisation aux mines transmettaient effectivement les renseignements sur le danger des mines ainsi que sur le marquage et la signalisation standard des mines, ils n'encourageaient pas les enfants à faire preuve de plus de prudence. En outre, les matériels didactiques étaient difficiles à comprendre pour quiconque n'avait pas été à l'école.

Les auteurs de l'évaluation ont

recommandé que les programmes de sensibilisation soient améliorés de façon à réduire les risques et à mieux correspondre aux besoins des enfants. UNICEF Angola a animé des discussions en profondeur de ces conclusions avec les dirigeants des programmes de sensibilisation aux mines et avec les enseignants. On étudie actuellement les moyens d'améliorer la prestation des programmes et de réviser les matériels didactiques.

L'Angola a connu la guerre de façon presque ininterrompue depuis 1975 et plusieurs des belligérants ont dispersé de grandes quantités de mines sur son territoire. Selon Norwegian People's Aid (NPA), le principal organisme de déminage en

Angola, des mines ont été posées dans les 18 provinces du pays et on en a identifié plus de 70 types différents provenant de plus de 20 pays.

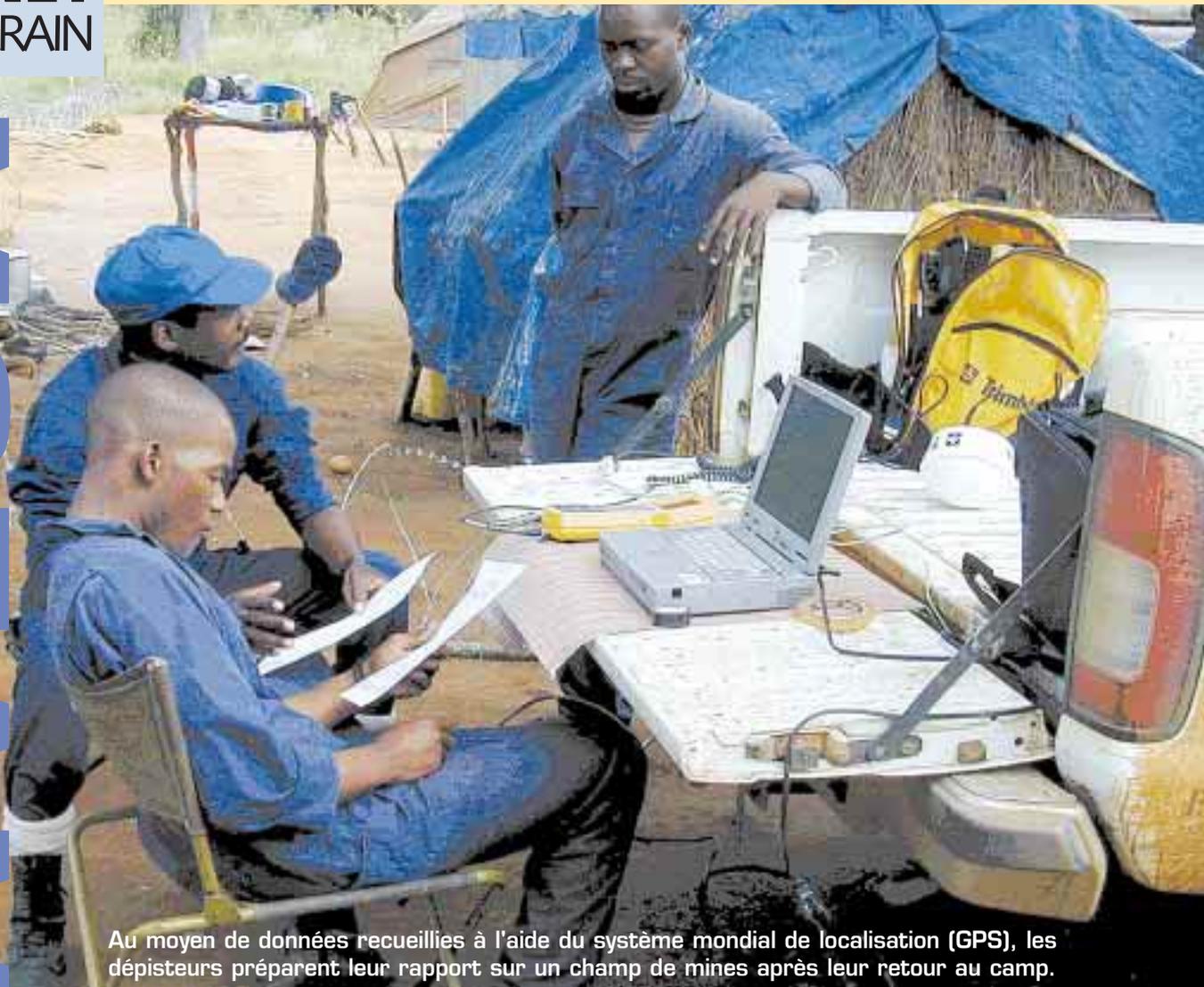
L'ampleur véritable du problème reste incertaine, les hostilités ayant repris entre les forces gouvernementales et l'UNITA (Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola) à la fin de 1998. Selon NPA, « l'Angola est probablement le pays au monde qui a été le plus contaminé par les mines, et ce sera probablement aussi le plus difficile à déminer ».

L'Angola a signé la Convention d'Ottawa le 4 décembre 1997 mais ne l'a pas encore ratifiée. ●

Un groupe de réflexion composé de femmes aide à évaluer les services d'information sur les mines.



ANGOLA



Au moyen de données recueillies à l'aide du système mondial de localisation (GPS), les dépisteurs préparent leur rapport sur un champ de mines après leur retour au camp.

Mark Yarmoshuk/MDN

Apport des conseillers techniques des Forces canadiennes à l'action antimines

Le Fonds canadien d'action contre les mines a versé au Programme de déminage accéléré (PDA), à Maputo, au Mozambique, une contribution de 120 000 dollars en matériel d'arpentage et de cartographie de haute technologie, et fourni trois experts des Forces canadiennes pour apprendre aux responsables locaux à s'en servir.

Ces experts – le capitaine Mark Yarmoshuk, l'adjudant-maître Luc Lorrain et l'adjudant Roger Landry – sont arrivés à Maputo en avril 1999 pour une

mission d'un an. Leur tâche consistait à aider le PDA à mieux gérer les informations relatives aux champs de mines et à s'en servir pour planifier des activités de déminage.

Les démineurs du Mozambique comptent parmi les plus spécialisés au monde, mais il importe au plus haut point de planifier minutieusement les tâches et d'établir un ordre de priorité si l'on veut assurer le maximum de bienfaits pour la population concernée.

Le projet a permis d'acheter du matériel de positionnement

par satellite capable d'indiquer l'emplacement des mines avec une précision de moins d'un mètre, ainsi que du matériel et des logiciels pour les bases de données et la cartographie.

MM. Lorrain et Landry ont passé une bonne partie de l'année près des champs de mines dans le but de perfectionner les capacités techniques et les qualités de leadership des équipes de détection des mines du PDA. M. Yarmoshuk, quant à lui, était chargé de mettre sur pied la base de données sur les *suite à la page 11*

Apport des conseillers techniques des Forces canadiennes à l'action antimines

– suite de la page 10

champs de mines ainsi que le système d'information géographique (SIG), et de veiller à ce que le projet du PDA soit bien intégré aux autres activités antimines parrainées par le Canada. Celles-ci comprennent une étude de niveau un sur l'impact socio-économique à l'échelle du pays, de même que la prestation d'une aide à l'Institut national de déminage.

Grâce au nouveau matériel SIG, le PDA dispose désormais d'un des systèmes intégrés de dépistage, de bases de données et de cartographie les plus avancés au Mozambique. Non seulement ce système pourra-t-il servir au déminage mais il pourra aussi renforcer les services nationaux d'arpentage et de cartographie à d'autres fins reliées au développement.

Pendant les inondations

L'adjudant-maître Luc Lorrain fait la démonstration sur le terrain du matériel GPS.

catastrophiques qu'a connues le Mozambique en mars-avril 2000, le PDA était le seul organisme national capable de recueillir des renseignements sur les dégâts causés aux infrastructures, sur l'emplacement des camps de secours et sur les niveaux d'inondation. Le PDA a intégré ces informations aux bases de données existantes sur l'emplacement des champs de mines, des unités de santé et des écoles pour produire des cartes montrant l'évolution des inondations. Pendant les premières semaines des secours internationaux, le PDA a été l'un des principaux fournisseurs de données cartographiques pour les régions inondées.

Suite aux inondations, la mission de MM. Yarmoshuk et Lorrain a été prolongée de trois mois. Ils sont rentrés au Canada fin juillet en ayant la satisfaction d'avoir contribué à bâtir un solide système de repérage précis des champs de mines qui permettra de mieux planifier les activités de déminage. ●

L'ACDI appuie les efforts de coordination de l'action antimines

L'Agence canadienne de développement international (ACDI) collabore avec le gouvernement du Mozambique pour l'aider à trouver des solutions au problème des mines.

En juin 1999, le Mozambique a créé un nouvel organisme national indépendant de coordination de l'action antimines en établissant l'Institut national de déminage (Instituto Nacional de Desminagem – IND), qui succède à la Commission nationale de déminage (Comissão Nacional de Desminagem – CND). Cette décision visait à mettre sur pied un organisme capable de coordonner et d'appuyer l'action antimines au Mozambique – l'un des pays les plus infestés de mines – et de veiller à ce que les efforts actuels et futurs répondent aux besoins à long terme du pays.

Dès sa création, l'IND a été confronté à de sérieux problèmes. Outre la nécessité de recueillir un appui financier

et technique, il a dû faire face aux dures réalités qu'implique la création d'un organisme de coordination chargé de superviser toute une série de tâches cruciales, depuis la mise

au point de relevés cartographiques très techniques jusqu'au lancement d'opérations de déminage extrêmement dangereuses.

En mars 2000, le Canada a offert les services du consultant Georges Focsaneanu pour renforcer les capacités de planification et ressources stratégiques de l'Institut. En avril, M. Focsaneanu a organisé un atelier auquel ont participé les principaux acteurs de l'action antimines au Mozambique pour assurer leur participation à l'élaboration d'un plan stratégique. Après sa mission de six semaines, il a laissé à l'IND un plan de travail qui l'aidera à s'acquitter de son mandat et à obtenir un appui adéquat auprès des donateurs.

L'ACDI continuera de collaborer avec le Mozambique pour que les activités antimines puissent contribuer à la reconstruction et au développement durable du pays. ●

Géorgie : le Canada appuie le déminage en Abkhazie

Au début de l'an 2000, le Canada a appuyé les activités de déminage en Abkhazie, territoire situé dans l'ex-République soviétique de Géorgie, infesté de mines terrestres à la suite d'un conflit sécessionniste qui a pris fin en 1994.

Le Canada a fourni 215 000 dollars pour le déminage et pour la production d'une étude d'impact socio-économique de niveau un sur l'ensemble du territoire miné. Le travail a été exécuté par l'organisation de déminage britannique HALO Trust, dont le personnel travaille actuellement dans plusieurs pays infestés de mines (Afghanistan, Angola et Somalie). En Abkhazie, les fonds canadiens serviront à couvrir les frais généraux et à acquérir des véhicules et du matériel de communications et d'informatique.

L'étude de niveau un a permis au gouvernement géorgien et aux pays donateurs de se faire une idée plus précise du problème des mines en Abkhazie.

Les résultats de l'étude ont montré que près de la moitié (48 %) des champs

de mines de l'Abkhazie revêtent une priorité relativement faible du point de vue du déminage puisqu'ils sont éloignés des zones habitées, qu'on n'y a pas enregistré d'accidents et que ces terrains seraient peu susceptibles d'être utilisés une fois déminés. Près de 45 % des terrains minés sont de priorité moyenne car des accidents s'y sont produits et le déminage pourrait rendre ces terrains utilisables. Seulement 7 % des emplacements minés ont un caractère de priorité élevée, c'est-à-dire qu'on y a enregistré des accidents et que de fortes pressions s'exercent en vue de leur utilisation éventuelle. Cette information permet de mieux planifier les projets de déminage.

HALO Trust a délimité la majeure partie des champs de mines à priorité élevée ou moyenne et s'efforce de déminer le plus rapidement possible les zones les plus prioritaires. Le matériel acheté avec les crédits canadiens aura un effet durable sur l'aptitude de HALO Trust à s'acquitter de ces tâches. ●



Déminage d'un ancien terrain de soccer près de la rivière Gumista en Abkhazie. On a trouvé et détruit 400 mines antipersonnel dans ce terrain.

Carol Hart/ACDI



Le Canada a versé au Fonds d'affectation spéciale de la Slovénie une contribution qui a aidé à financer les activités de déminage en Bosnie de groupes comme Handicap International et Ackija Protiv Mina.

SLOVÉNIE : le Fonds d'affectation spéciale remercie le Canada de son apport

En juin 2000, des représentants du Fonds d'affectation spéciale de la Slovénie pour le déminage et l'aide aux victimes des mines sont venus au Canada pour exprimer leur reconnaissance à l'égard de l'aide qui leur a été accordée jusqu'à présent.

Le directeur du Fonds, Jernej Cimpersek, et le directeur adjoint, Goran Gacnik, ont rencontré le ministre des Affaires étrangères du Canada, Lloyd Axworthy, pour discuter du succès du partenariat entre le Canada et la Slovénie. MM. Cimpersek et Gacnik ont également rencontré des représentants de l'Agence canadienne de développement international et du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international pour faire le point sur les programmes en cours et discuter de projets futurs.

Le Fonds d'affectation spéciale de la Slovénie a été créé par les gouvernements slovène et américain en mars 1998 pour aider la Bosnie-

Herzégovine à relever les défis que pose à long terme le problème des mines terrestres. En 1999, on a élargi la portée du Fonds pour y englober le Kosovo, la Croatie et l'Albanie.

Ce qui rend le Fonds tout à fait singulier, c'est que chaque contribution entraîne un don de contrepartie des États-Unis, jusqu'à un plafond total possible de 56 millions de dollars sur deux ans, fonds de contrepartie compris. La première année (1998-1999), le Fonds a recueilli des dons de 12,2 millions de dollars US, la contrepartie des États-Unis portant le total à 24,4 millions de dollars US.

Depuis la création du Fonds, le Canada a fourni 2,6 millions de dollars pour des projets de déminage en Bosnie-Herzégovine et au Kosovo. En Bosnie, cette somme a permis de financer divers projets grâce aux contributions versées à Handicap International/ Ackija Protiv Mina, à la Force de stabilisation (SFOR) et à

l'organisme Norwegian People's Aid pour des activités de déminage, l'obtention de chiens de détection du Canadian International Demining Centre et la prestation d'une aide aux victimes.

Ce qui rend le Fonds tout à fait singulier, c'est que chaque contribution entraîne un don de contrepartie des États-Unis...

Au Kosovo, des fonds ont été versés au Centre de coordination de l'action anti-mines des Nations Unies, et nous examinons actuellement d'autres options de contribution.

Le représentant du Canada au conseil de gouvernance du Fonds d'affectation spéciale de la Slovénie, W. G. Robinson, c.r., assumera la présidence du conseil pendant un an à partir de septembre 2000. ●

Le Canada présidera le Groupe de soutien régional à l'action antimines du Pacte de stabilité



Qu'est-ce que le Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est?

Il s'agit d'un processus qui a pour but de promouvoir la paix, la prospérité, la stabilité et la coopération régionale par le biais de l'intégration complète de tous les pays de l'Europe du Sud-Est aux structures européennes et euro-atlantiques en matière de politique, d'économie et de sécurité.

Pourquoi est-il important?

Le Pacte de stabilité regroupe en un seul endroit les efforts visant à susciter dans cette région des réformes politiques, économiques et sociales, ainsi qu'en matière de sécurité, et fournit un mécanisme qui permet aux États de la région d'exprimer leurs points de vue.

Quel est le rapport entre le Pacte de stabilité et l'action contre les mines?

Un comité spécial sur l'action antimines a été créé sous les auspices de la troisième table de travail du Pacte, qui porte sur les questions de sécurité. Puisque de nombreux États de l'Europe du Sud-Est sont aux prises avec le fléau des mines antipersonnel, il est tout à fait logique que l'action antimines fasse partie d'une approche plus globale visant à renforcer la sécurité des États participants.

Le Pacte de stabilité a mis sur pied un Groupe de soutien régional à l'action antimines, dont le Canada assume actuellement la présidence. On définit présentement les rôles et responsabilités de ce groupe.

Quel sera le rôle du Groupe de soutien régional à l'action antimines?

De façon générale, le Groupe de soutien régional à l'action antimines servira de catalyseur pour promouvoir l'action antimines dans la région et pour y faciliter l'harmonisation des efforts et cerner les projets sur le terrain qui sont susceptibles d'avoir les résultats les plus tangibles.

Le groupe servira également de point de convergence pour favoriser l'échange de renseignements et de normes, ainsi que de centre de liaison entre tous les membres. Notre rôle consiste essentiellement à faciliter, à appuyer, à coordonner et à encourager. Le Groupe n'a pas le mandat d'évaluer, de gérer ou de diriger les programmes actuels. Nous ne voulons surtout pas empiéter sur les mécanismes de coordination déjà en place, comme celui des Nations Unies. ●



MDN

Le lieutenant-général canadien (retraité) Gordon Reay a récemment été nommé président du Groupe de soutien régional à l'action antimines, qui œuvre sous les auspices du Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est. Dans une entrevue accordée à Passage, le général Reay explique les efforts déployés par le groupe dans le domaine de l'action antimines.

Albanie : un conseiller technique canadien aidera à détruire les stocks

En septembre 2000, le Canada enverra un conseiller technique en Albanie pour aider à détruire les stocks de munitions, y compris des mines terrestres.

Ce conseiller sera détaché pendant un an auprès du ministère de la défense de l'Albanie pour aider à détruire les stocks de munitions et à dresser un plan national de destruction des engins explosifs non éclatés dans le pays.

On trouve en Albanie, pays situé dans une région déchirée par des conflits armés depuis plus d'une décennie, de nombreux dépôts de munitions constitués au cours des années. Cet ancien État communiste du sud-est de l'Europe, qui sort peu à peu de son isolement, a signé la Convention d'Ottawa le 8 septembre 1998 et l'a ratifiée le 29 février 2000. Il a aujourd'hui besoin d'assistance technique et financière pour s'acquitter de ses obligations en

vertu de la Convention. Une première mission en Albanie de l'Ambassadeur canadien à l'action contre les mines, Daniel Livermore, a confirmé la volonté du Canada d'appuyer les activités de déminage et de destruction des stocks dans ce pays.

Bien que les mines terrestres ne soient pas en Albanie un problème aussi grave que les engins explosifs non éclatés, le conseiller canadien aidera le pays à prendre les mesures nécessaires pour fixer ses priorités et élaborer des programmes d'élimination des munitions.

Ce projet est cofinancé par le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international et le ministère de la Défense nationale.



On trouve en Albanie, pays situé dans une région déchirée par des conflits armés depuis plus d'une décennie, de nombreux dépôts de munitions constitués au cours des années.

On espère qu'il aidera l'Albanie à éliminer ses munitions en toute sécurité et lui permettra de suivre tout projet futur appuyé par le Canada pour la destruction des stocks dans ce pays. ●

Le Conseil de partenariat euro-atlantique contribue à l'action antimines

Au sens traditionnel, l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) n'a pas pour mandat de faire du déminage humanitaire, sauf pour appuyer ses missions militaires.

Toutefois, dans le cadre du Conseil de partenariat euro-atlantique (CPEA), qui englobe les alliés de l'OTAN ainsi que les membres du Partenariat pour la paix, le déminage humanitaire est devenu un axe pour la coopération, l'échange d'informations et le renforcement de la confiance entre les partenaires.

En décembre 1999, l'action future du CPEA a été

définie dans un plan de travail pour le partenariat. Les tâches comprennent la création d'un fonds d'affectation spéciale pour financer la destruction des stocks, échanger des informations sur les normes et les technologies, accroître les possibilités de formation et partager l'expertise technique.

En mai 1999, le CPEA a tenu un atelier à Thessalonique, en Grèce, sur l'action antimines à l'échelle régionale. Les participants se sont penchés sur les possibilités de coopération entre les partenaires de la région au sujet de l'action antimines, de la collecte de données, de la promotion de normes, de la formation professionnelle et de la destruction des stocks.

Le Canada continuera d'œuvrer avec ce groupe et avec d'autres groupes de la région pour promouvoir une action antimines aussi large que possible par le plus grand nombre d'acteurs possible. ●

Grâce à l'aide de Vision mondiale, les survivants peuvent obtenir des crédits et une formation pour relever leur niveau de vie

par Mike Weickert –
Vision mondiale

Les provinces du nord-ouest du Cambodge sont les secteurs les plus infestés de mines dans le pays, et on y trouve donc le nombre le plus élevé de personnes amputées et handicapées.

La stigmatisation sociale qui frappe les personnes handicapées au Cambodge est très difficile à surmonter, de sorte qu'elles ont plus de mal à trouver un emploi rémunéré et que leur formation est plus coûteuse.

Les tâches agricoles sont difficiles pour les amputés car leurs prothèses les empêchent de bien travailler dans les champs de boue ou dans les rizières, et ils

n'ont pas la force nécessaire pour manœuvrer les charrues tirées par les buffles. D'autres activités, comme la réparation de petits moteurs ou d'appareils de radio et de télévision, la soudure, la dactylographie et l'élevage d'animaux conviennent davantage aux survivants amputés ou handicapés, car elles leur permettent de mieux gagner leur vie.

Depuis 1993, l'organisme Vision mondiale finance un programme de réadaptation professionnelle à l'intention des survivants dans les provinces de Battambang, Banteay Meanchey, Pailin et Pursat au nord-ouest du Cambodge. L'Agence canadienne de développement international apporte son concours à ces efforts depuis 1998.

Le principal volet du programme est le Centre de réadaptation professionnelle, un centre résidentiel situé à Anlongvil, près de la ville de Battambang, qui dispense chaque année une formation professionnelle à plus d'une centaine d'hommes handicapés. À l'heure actuelle, le personnel du Centre comprend 18 employés cambodgiens, dont

30 % sont des handicapés.

Le Centre de réadaptation se double d'une unité d'extension qui offre aux diplômés une formation aux affaires, des petits prêts, une aide à la recherche d'emploi et des services de promotion auprès des autorités locales.

Le troisième volet du projet est l'Unité d'extension agricole, qui concentre son action sur les survivants incapables de se rendre au Centre de réadaptation, dont bon nombre de femmes. Cette unité dispense une formation à l'élevage des animaux dans le contexte local, ainsi qu'un programme de prêts et un mécanisme de crédit pour l'achat de poulets et de porcs, afin d'aider les participants à se lancer de manière viable dans le secteur de l'élevage.

L'efficacité du programme est confirmée par la manière dont vivent des gens comme Chhem Phorn et Sao Roeun. Chhem, qui a perdu une jambe en 1985, a obtenu au Centre de réadaptation professionnelle un diplôme en réparation de motos. Avant de suivre les cours du Centre, il gagnait chichement sa vie en fabriquant des paniers. Aujourd'hui, il exploite avec succès un atelier de réparation de motos, ce qui lui permet d'envoyer ses enfants à l'école alors qu'il n'en avait pas les moyens auparavant.

Sao a également perdu une jambe suite à l'explosion d'une mine terrestre en 1988. Fin 1996, elle s'est inscrite à un programme

suite à la page 17



Philip Maher/Vision mondiale

Des victimes de mines terrestres apprennent à se servir des techniques agricoles grâce au programme de Vision mondiale.

CAMBODGE

— suite de la page 16

Philip Maher/Vision mondiale

Des victimes de mines terrestres apprennent à réparer des téléviseurs grâce au programme de Vision mondiale.

de formation de l'Unité d'extension agricole et a commencé à élever des poulets qu'elle avait obtenus grâce à un prêt accordé dans le cadre du programme. Après avoir remboursé ce prêt, elle en a souscrit un autre, qu'elle a également remboursé, pour acheter des porcs. Aujourd'hui, elle cultive les ananas grâce à un prêt en espèces. Son succès lui permet pour la première fois d'envoyer ses enfants à l'école.

Le programme de Vision mondiale est réalisé en collaboration étroite avec le gouvernement du pays et avec les administrations et populations locales. Grâce à cette coopération, beaucoup de pratiques les plus efficaces peuvent être diffusées et reproduites dans des programmes similaires ailleurs au pays. À la fin de l'an 2000, le Centre de réadaptation professionnelle sera remis au gouvernement cambodgien. ●

JORDANIE : remise de matériel de déminage par le sénateur Finestone

par Sara Kabariti et Donica Pottie – Ambassade du Canada à Amman

Le 4 mai 2000, alors que soufflaient les *khamaseen*, vents chauds du désert, le sénateur Sheila Finestone a officiellement remis une chargeuse frontale Caterpillar et des bottes de déminage et des bottillons de protection au Corps royal des ingénieurs de la Jordanie. La cérémonie s'est tenue dans une tente montée à proximité d'un champ de mines de la vallée du Jourdain.

Madame Finestone et d'autres parlementaires canadiens se trouvaient en Jordanie pour la 103^e conférence de l'Union interparlementaire. Lors de la cérémonie, elle était accompagnée du sénateur Jean-Claude Rivest et des députés Marlene Catterall et Lorne Nystrom, ainsi

que de l'ambassadeur du Canada en Jordanie, Michael Molloy, et du président du Canadian International Demining Centre, Irving Schwartz.

Cette cérémonie fut pour les participants une occasion exceptionnelle de mesurer l'ampleur du problème des mines terrestres en Jordanie et d'observer directement les conditions de travail des démineurs du Corps royal des ingénieurs. Le climat ce jour-là illustre brutalement le degré de difficulté du déminage dans la vallée du Jourdain. Des vents violents, chauds et poussiéreux, qui composent le front de basse pression *khamaseen*,
suite à la page 18



Ambassade du Canada à Amman, Jordanie

Suite à une demande de la Jordanie, le Canada fournit un chargeur à chenilles. De gauche à droite : les brigadiers généraux Zakariya Ja'afra, Nassar Al-Majali et Youcoub Haddadjali, le sénateur Sheila Finestone, l'ambassadeur du Canada en Jordanie, Michael Molloy, et la journaliste de Radio-Canada, Leila Deeb.

JORDANIE

JORDAN

– suite de la page 17

entravaient sérieusement le travail des démineurs.

Dans la vallée du Jourdain, qui se trouve au point le plus bas de la surface de la planète, à plusieurs centaines de pieds au-dessous du niveau de la mer, la température est chaude presque tout au long de l'année et les aspérités du terrain rendent la circulation difficile. Le champ de mines où s'est tenue la cérémonie, situé sur les rives du Jourdain, est couvert de buissons denses et épais. Pour repérer et extraire les mines, les démineurs



Le déminage de la vallée du Jourdain profite à la fois au tourisme et à l'agriculture.

doivent d'abord se frayer un chemin en taillant dans les buissons. Des mines antipersonnel et antichars, dont certaines avaient été déposées il y a plus d'un demi-siècle, ont été découvertes à plus d'un mètre sous terre. Dans certains cas, les racines des arbres encerclent les mines, compliquant d'autant le déminage.

La cérémonie a commencé par un discours dans lequel le brigadier-général Yacoub Haddad, sous-chef de cabinet à l'administration, a exprimé sa reconnaissance au Canada pour sa contribution. Ensuite, le lieutenant-colonel Atef Zawahra, du Corps royal des ingénieurs, a fait un exposé détaillé sur la situation des mines terrestres en Jordanie.

Avant le début des opérations

de déminage, on trouvait en Jordanie quelque 504 champs où étaient enfouies plus de 300 000 mines antipersonnel et antichars. La plupart se trouvaient le long de la frontière septentrionale avec la Syrie, dans la vallée du Jourdain et le long de la frontière du sud-ouest avec Israël, dans le désert de Wadi Araba. Jusqu'à présent, 177 champs contenant 84 400 mines ont été nettoyés, rendant quelques 5 000 hectares à l'agriculture. Tout cela a été accompli avec des ressources modestes, le Corps royal des ingénieurs ne disposant que de 16 équipes de 17 démineurs chacune.

Le sénateur Finestone a félicité la Jordanie pour le courage dont elle a fait preuve en ratifiant la Convention d'Ottawa. Elle a souligné le rôle joué par feu le roi Hussein pour promouvoir la paix dans la région, et par la reine Noor comme ambassadrice internationale du déminage et de l'aide aux victimes. Elle a aussi remercié les démineurs jordaniens pour leur dévouement. Madame Finestone a précisé que la contribution du Canada dans la vallée du Jourdain a atteint 800 000 dollars jusqu'à présent.

Après les discours, on a montré à la délégation le matériel de déminage fourni par le Canada en 1999, comprenant des tenues et casques de protection fabriqués par la firme canadienne Med-Eng. Après avoir obtenu des précisions sur les opérations de déminage, le groupe a pu visiter un certain nombre de champs nettoyés.

Le déminage de la vallée du Jourdain profite à la fois au tourisme et à l'agriculture. La région possède un climat permettant de faire des cultures toute l'année, notamment de plantes à valeur élevée comme les agrumes. Le gouvernement déploie actuellement beaucoup d'efforts pour promouvoir la Jordanie comme destination touristique faisant partie de la Terre sainte. Le déminage des zones qui présentent une grande valeur archéologique fait partie de cet effort. ●

Le CCTD, un centre canadien d'expertise en détection du métal

Le Centre canadien des technologies de déminage (CCTD) est devenu un centre d'expertise en matière d'essai et d'évaluation de détecteurs de métal et de leur utilisation pour repérer les mines terrestres antipersonnel.

Depuis un an, le Canada participe, avec les États-Unis, le Royaume-Uni et les Pays-Bas, à une série de tests en vue d'évaluer la performance de 29 détecteurs de métal différents.

La contribution du CCTD à cet essai a été une évaluation en laboratoire étroitement contrôlée du « dôme de mousse », une structure hémisphérique autonome, composée de mousse polyuréthane enduite de gypse et de plastique caoutchouté. Dans cet environnement à faible teneur métallique, on a construit une structure d'essai non métallique pour contrôler des variables telles que la vitesse et la hauteur auxquelles le détecteur passe au-dessus de la cible.

Les membres britanniques de l'équipe ont également effectué une évaluation des facteurs humains en se penchant sur des questions telles que la facilité d'utilisation et d'entretien. Ce qui est peut-être surprenant, c'est qu'il s'agissait de la première fois qu'un grand nombre de détecteurs de métal faisaient l'objet d'une évaluation dans les mêmes conditions, rigoureusement contrôlées.

Les tests de laboratoire effectués au CCTD et aux Pays-Bas ont été complétés par des essais sur le terrain au Mine Action Centre du Cambodge (CMAC). D'autres essais prévus au Mozambique ont dû être annulés à cause des graves inondations du printemps 2000; les tests qui devaient avoir lieu en Croatie ont été reportés à une date ultérieure.

suite à la page 19

CCTD

– suite de la page 18

Les résultats des essais en laboratoire et sur le terrain seront publiés en octobre 2000 et constitueront l'étude de référence sur les détecteurs de métal, ainsi qu'une source d'information précieuse pour quiconque envisage d'acheter ce type de matériel.

Cette initiative importante entreprise par les quatre pays est un projet pilote précédant la création du Programme international d'essai et d'évaluation (PIEE), qui aura pour mission d'élaborer des normes universelles d'essai et d'évaluation du matériel de déminage. Le Canada, membre fondateur du PIEE, contribuera de manière importante aux travaux en y apportant expertise et ressources.

Les essais sur le terrain sont une méthode efficace de mise en pratique des données de recherche à l'intention des spécialistes du déminage. Cette



Le « dôme de mousse », un laboratoire du CCTD à faible teneur métallique qui sert à évaluer les détecteurs de métal.

année, des experts techniques du CCTD se sont rendus en Afghanistan pour participer à un essai de détecteurs de métal. Le rôle principal de l'équipe du CCTD consistait à conseiller le programme Action mines de l'Afghanistan (MAPA) en matière de méthodologie d'essai et d'interprétation des données.

Six détecteurs de métal différents ont été évalués en trois semaines dans sept champs de mines simulés. Ceux-ci avaient été aménagés dans trois emplacements géographiques – un près de Kaboul et les deux autres près de Jalalabad – caractérisées par des sols, des rochers et des niveaux de contamination de fragments métalliques représentatifs des zones infestées de mines en Afghanistan.

Comme on découvre souvent des mines dans des fossés d'irrigation, on a aussi profité des tests effectués en Afghanistan pour mesurer l'efficacité des différents détecteurs dans des terrains inondés.

Les résultats ont montré que les performances varient dans

ces circonstances. Ils permettront de faire une comparaison utile des différents détecteurs et aideront le MAPA à choisir le matériel correspondant le mieux au terrain local et aux conditions d'utilisation.

Le personnel du CCTD a profité de son passage en Afghanistan et dans d'autres pays infestés de mines pour recueillir des données techniques. Par exemple, au Cambodge, en Bosnie et en Afghanistan, les scientifiques du CCTD ont effectué des mesures des conditions géologiques, notamment de la teneur en minerais et de la conductivité, qui influent profondément sur le rendement des détecteurs de métal. Ces données sont utilisées dans le cadre du programme de recherche et de développement, notamment pour aménager des champs de mines simulés reproduisant des conditions de terrain réelles.

...les contacts fréquents avec les praticiens du déminage permettent aux responsables du programme de R-D du CCTD de confronter la théorie à la réalité, tâche essentielle.

D'un point de vue plus général, les contacts fréquents avec les praticiens du déminage permettent aux responsables du programme de R-D du CCTD de confronter la théorie à la réalité, tâche essentielle. Lorsque les savants et les ingénieurs peuvent analyser un problème dans ses dimensions concrètes, ils sont en mesure d'accroître sensiblement l'utilité du programme de R-D pour le client. ●

Mise à l'essai de détecteurs de métal en terrain humide dans un champ de mines simulé en Afghanistan.

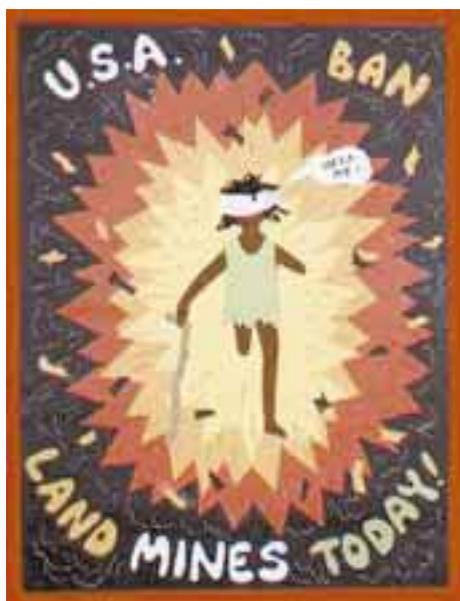


la CIMT

par Liz Bernstein – CIMT

Le premier semestre de 2000 a été une période très active pour la Campagne internationale pour interdire les mines terrestres (CIMT), qui poursuit ses démarches en vue de la ratification et de la mise en l'application universelles de la Convention sur l'interdiction des mines.

Le deuxième anniversaire de la mise en vigueur de la Convention, le 1^{er} mars 2000, a galvanisé les membres de la CIMT, qui ont lancé des activités dans plus de 35 pays.



Affiche australienne soumise en réponse à l'invitation du groupe USA Ban Landmines Today.

Action mondiale pour universaliser et mettre en œuvre le traité d'interdiction des mines

Aux sièges des Nations Unies, à New York, John Wack et Duane Robey, survivants américains de mines terrestres utilisées durant la Deuxième Guerre mondiale, se sont joints à un appel signé par 1 300 autres survivants de plus d'une douzaine de pays infestés de mines pour demander au président américain Bill Clinton d'adhérer au traité avant de quitter ses fonctions. Des survivants de pays comme la Bosnie et le Cambodge ont également remis des pétitions aux ambassades des États-Unis.

En Thaïlande, une manifestation à bicyclette a été organisée par le groupe Landmine Victims Network 1999, Sakaeo Province, en coopération avec la campagne thaïlandaise pour interdire les mines terrestres. Le « Landmines Bicycle Rally 2000 : Journey for Peace », qui s'est tenu du 25 avril au 1^{er} mai 2000, marquait le premier anniversaire de l'entrée en vigueur de la Convention d'Ottawa en Thaïlande. Les 51 participants à cet événement, dont 28 survivants thaïlandais, ont parcouru 259 kilomètres à vélo et ont reçu un appui important des localités situées le long du trajet, ainsi qu'une vaste couverture médiatique. Ce rallye avait pour but de sensibiliser la population à l'impact des mines terrestres en Thaïlande, de recueillir un appui pour les survivants thaïlandais et de réclamer la mise en application intégrale de la Convention.

À Fidji, l'ambassadeur de la CIMT, Tun Channareth, s'est adressé à une réunion de parlementaires des nations des îles du Pacifique pour leur

demander instamment d'adhérer à la Convention et de la ratifier.

En Australie, on a recueilli des affiches produites dans tout le pays suite à l'appel global lancé par USA Ban Landmines Today. Le ministre australien des affaires étrangères, Alexander Downer, a participé au choix des œuvres gagnantes.

En juillet, la campagne américaine pour interdire les mines terrestres a organisé plusieurs activités à Washington, notamment une conférence de formation de militants, une assemblée de prière œcuménique où des survivants ont fait des déclarations, une réception en l'honneur de Ken Rutherford, co-fondateur du groupe Landmine Survivors Network, et des journées de pression pendant lesquelles des militants de tout le pays ont rencontré leurs représentants au Congrès. Des membres de la campagne américaine ont rencontré 223 membres du Congrès et leurs adjoints, tandis que des membres de la campagne belge ont remis au représentant James McGovern plus de 24 913 cartes postales réclamant l'interdiction des mines et demandant au président Clinton d'adhérer au traité d'interdiction.

Des conférences régionales organisées par des membres de la CIMT ou comprenant des participants de la Campagne internationale se sont tenues en Azerbaïdjan, au Bélarus (sur la destruction des stocks), en Égypte, en Malaisie, au Nigéria et en Slovaquie. *suite à la page 21*



Action mondiale pour universaliser et mettre en œuvre le traité d'interdiction des mines

– suite de la page 20

Des séminaires ou colloques nationaux ont eu lieu dans plusieurs pays dont le Canada, l'Inde, l'Iran, le Japon, le Népal et les États-Unis.

Des membres de la CIMT ont tenu en Suisse une conférence intitulée « Engaging Non-State Actors in a Landmine Ban ». La CIMT a aussi organisé en mars une session d'information sur les mines terrestres à l'intention du Groupe de contact sur la politique de sécurité étrangère commune du Parlement européen. L'ambassadrice de la CIMT, Jody Williams, et d'autres militants ont ensuite rencontré plusieurs représentants et députés de l'Union européenne en mai.

La Campagne a également poursuivi ses activités dans le cadre

du programme de travail intersessionnel de la Convention tout au long de cette période. La participation de la CIMT à toutes les réunions des comités permanents d'experts (CPE) a aidé ces derniers à se concentrer sur les actions à entreprendre pendant la première année du programme. Avant la réunion du CPE sur l'état général et le fonctionnement de la Convention, en mai, la CIMT avait envoyé une lettre à tous les États parties pour attirer leur attention sur ses préoccupations.

Des membres de la CIMT ont également envoyé des lettres aux représentants des gouvernements à l'occasion de l'Assemblée générale de l'Organisation des États américains, du Sommet de l'Organisation de l'Unité africaine et de l'Assemblée des

parlementaires francophones africains.

La CIMT a publié deux appels à l'action, l'un sous forme d'une lettre ouverte adressée

au président russe, Vladimir Putine, pour exprimer sa « profonde inquiétude face aux informations indiquant que la Russie a l'intention de miner sa frontière avec la Géorgie », et l'autre sous forme d'une campagne en faveur de la ratification de la Convention avant la deuxième réunion des États parties, qui doit avoir lieu en septembre 2000. Une importante délégation comprenant des militants, des démineurs, des survivants et des chercheurs de l'Observatoire des mines venus du monde entier assisteront à cette rencontre, qui sera la principale activité de cette année. En plus de lancer le Rapport de l'Observatoire des mines 2000, la CIMT organisera des expositions, des séances d'information, la présentation de films et d'autres activités médiatiques. ●



En Thaïlande, des cyclistes marquent le premier anniversaire de l'entrée en vigueur de la Convention d'Ottawa.



MAECI

Song Kosal, la jeune Cambodgienne qui a lancé le Traité des Jeunes contre la guerre

Action mines Canada et les Jeunes contre la guerre

par Carla Potts et Sophie Nichol Sauvé – Action mines Canada

1^{er} mars 2001. Cette action a pour but de sensibiliser le public au caractère insidieux des mines terrestres, d'unir les jeunes du monde dans une initiative commune en faveur de l'établissement de la paix et d'encourager les États-Unis à signer le traité d'interdiction des mines.

À titre d'antenne canadienne de la CIMT, AMC collabore avec ses affiliés et ses réseaux, avec d'autres campagnes et avec les membres de la CIMT pour faire la promotion du Traité des Jeunes contre la guerre. Lors de la deuxième réunion des États parties (à Genève, du 11 au 15 septembre 2000), chaque campagne nationale recevra une trousse d'action pour promouvoir le traité dans son pays. Les troussees seront également mises à la disposition des Canadiens intéressés. Cette initiative fera l'objet d'une vaste campagne de promotion par le truchement des organisations de jeunes et de la paix aux États-Unis, au Canada et à l'échelle internationale, et par le truchement du nouveau site Web des jeunes de la CIMT, à www.icbl.org/youth.

La jeune Cambodgienne qui est à l'origine du Traité des Jeunes contre la guerre est une source d'inspiration pour chacun et chacune d'entre nous. Alors qu'elle n'avait que six ans, Song Kosal a perdu une jambe après avoir marché sur une mine terrestre. Bien avant que le traité d'interdiction des mines ne soit prêt à être signé, elle sillonnait le monde pour faire campagne contre l'utilisation de ces engins meurtriers. Elle était à Ottawa lors de la signature de la Convention en 1997, et elle est actuellement l'ambassadrice des jeunes pour la CIMT.

Le Traité des Jeunes contre la guerre a déjà frappé l'imagination et suscité l'enthousiasme des jeunes dans

le monde entier. Du Brésil à la Suisse, de l'Italie au Cambodge et partout au Canada, des jeunes organisent des manifestations pour sensibiliser les populations au Traité des Jeunes et aux séquelles catastrophiques que laissent les mines terrestres dans le monde entier.

AMC est fier d'appuyer Song Kosal dans cette initiative. Nous invitons les jeunes de tous les milieux à recueillir des signatures sur le Traité des Jeunes contre la guerre et à participer à des campagnes de sensibilisation dans leurs propres localités.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser à Action mines Canada (macinfo@web.ca) ou consulter le site du Traité des Jeunes à www.icbl.org/youth. ●

La conférence du Bélarus innove

Un atelier international sur le déminage humanitaire et la destruction des stocks s'est tenu à Minsk, au Bélarus, les 6 et 7 mars 2000.

C'était la première fois que cette ancienne république soviétique avait l'occasion de faire part de son problème de mines terrestres à la communauté internationale. Le Bélarus, dont le sol renferme de grandes quantités de mines déposées au cours des deux guerres mondiales, a aussi hérité de l'Union soviétique des stocks de mines qui se chiffrent à plusieurs millions.

suite à la page 23

Le groupe Action mines Canada (AMC) s'est joint à une jeune survivante cambodgienne pour poursuivre la promotion de la Convention d'Ottawa.

Le pilier de cette initiative est le « Traité des Jeunes contre la guerre », un document lancé en 1998 et rédigé dans un langage simple et clair, qui réclame qu'il soit mis fin aux conflits armés et à l'usage des mines terrestres afin que celles-ci ne fassent plus de victimes. Les jeunes qui ont signé le traité promettent aussi d'« agir en faveur de la paix dans le monde ».

Le 1^{er} mars 2000, AMC a effectué un nouveau lancement du Traité des Jeunes en recentrant son objectif. AMC et les autres participants à la Campagne internationale pour interdire les mines terrestres (CIMT) se serviront du traité pour accroître l'appui du public à l'interdiction des mines terrestres dans les pays qui n'ont pas encore signé la Convention d'Ottawa ou qui n'y ont pas encore adhéré.

Des signatures recueillies aux quatre coins du monde en faveur du Traité des Jeunes seront adressées au prochain président des États-Unis le

Le deuxième rapport annuel de l'Observatoire des mines sera publié en septembre 2000

par Mary Wareham – Human Rights Watch

L'Observatoire des mines, organisme de la société civile établi par la Campagne internationale pour interdire les mines terrestres (CIMT), publiera son deuxième rapport annuel le 7 septembre 2000 en prévision de la deuxième réunion des États parties qui se tiendra à Genève plus tard ce mois-là.

Le Rapport de l'Observatoire des mines 2000, document préparé par quelque 115 chercheurs de 85 pays, renferme des mises à jour sur la politique d'interdiction et l'action antimines dans tous les pays du monde, ainsi qu'une vue d'ensemble mettant en relief les principaux succès et obstacles reliés à la politique d'interdiction, à l'action antimines et à l'aide aux survivants depuis la publication du premier rapport en mai 1999.

La partie du rapport rédigée par la CIMT expose en détail les mesures prises l'an dernier dans le cadre de la campagne lancée pour réclamer la ratification et la mise en application universelles de la Convention d'Ottawa. Les annexes renferment les rapports d'activité de certains des principaux acteurs du mouvement en faveur de l'éradication des mines – les agences des Nations Unies, le Comité international de la Croix-Rouge et certains des gouvernements les plus actifs, comme celui du Canada.

Le synopsis du Rapport de l'Observatoire des mines 2000 sera publié en au moins sept langues, soit



l'anglais, l'arabe, l'espagnol, le français, le mandarin, le portugais et le russe. La plupart des chercheurs se proposent de collaborer avec la campagne et les ONG de leur propre pays en vue de publier et diffuser leur rapport national dans leur propre langue au moment de la publication du rapport principal. On prévoit aussi de publier plusieurs rapports régionaux et des communiqués de presse.

Le réseau international de chercheurs nationaux de l'Observatoire des mines est unique en son genre car il est le seul organisme mondial de surveillance d'un grand traité multilatéral qui repose sur la société civile. Le réseau comprend cette année 115 chercheurs de 85 pays, alors que le rapport de l'an dernier avait été préparé par 80 chercheurs dans 50 pays.

Pour toute information complémentaire, consulter le site www.icbl.org/lm.

Pour avoir accès à la base de données de l'Observatoire des mines, consulter le site www.lm-online.org.

Bélarus

– suite à la page 22

Le gouvernement a souligné qu'il partageait toutes les préoccupations humanitaires de la communauté internationale en ce qui concerne les mines. Il appuie l'objectif d'interdiction de l'utilisation, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel, ne produit pas de mines et a prolongé son moratoire visant l'exportation de ces engins jusqu'à la fin de 2002.

Les autorités du Bélarus ont demandé à la communauté internationale de contribuer à leur programmes de déminage et de destruction des stocks. Elles soulignent que le pays ne possède ni les ressources financières ni les capacités techniques requises pour se

défaire à lui seul de ces problèmes hérités du passé.

Des délégués venus de plusieurs pays (Allemagne, Autriche, Belgique, Canada, Grande-Bretagne, Grèce, Italie, Lettonie, Lituanie, Moldavie, Pologne, Suisse, Turquie, Ukraine), du Comité international de la Croix-Rouge et du Secrétariat des Nations Unies se sont penchés sur un vaste éventail de questions relatives au problème des mines terrestres au Bélarus.

La plupart des participants à l'atelier ont secondé l'opinion présentée par le Canada au début de la session, suivant laquelle la Convention d'Ottawa offre le meilleur régime possible pour régler le problème des mines du Bélarus. Le gouvernement a exprimé sa volonté d'adhérer à la Convention s'il reçoit l'aide nécessaire pour y faire face. ●

FONDATION CANADIENNE CONTRE LES MINES TERRESTRES

La Fondation inaugure un site Web pour la collecte de fonds

par Chris Gallagher – Fondation canadienne contre les mines terrestres

La Fondation canadienne contre les mines terrestres vient de lancer un site Web pour la collecte de fonds servant à la campagne antimines, à l'adresse www.clearlandmines.com.

S'inspirant du succès considérable remporté par www.thehungersite.com, le nouveau site permet de recueillir des fonds pour le déminage. Entreprises et organismes peuvent acheter des bannières sur le site

pour y faire de la publicité, en contrepartie de quoi elles versent 0,5 ¢ par visiteur par jour. On estime que chaque don de 0,5 ¢ permet de déminer 21 cm² de terrain.

La Fondation planifie une vaste campagne populaire pour encourager les gens – y compris les groupes scolaires, les entreprises et les internautes individuels – à consulter le site une fois par jour.

Les parrains du nouveau site peuvent ainsi bénéficier de dépenses

de publicité moins élevées et de taux de réponse plus élevés qu'avec la publicité traditionnelle sur le Web, et acquérir en même temps une réputation d'organisation ou d'entreprise responsable et intéressée aux questions humanitaires.

Pour de plus amples renseignements, consulter le site www.clearlandmines.com ou appeler le (416) 365-9461 ou le 1-877-543-6463. ●

La Fondation canadienne contre les mines terrestres se dote d'un nouveau directeur général

La Fondation canadienne contre les mines terrestres, organisme privé de collecte de fonds, a un nouveau directeur général.

Henry J. Botchford, qui possède plus de 25 années d'expérience de la gestion des collectes de fonds dans le secteur à but non lucratif, a été nommé à ce poste en juin 2000.

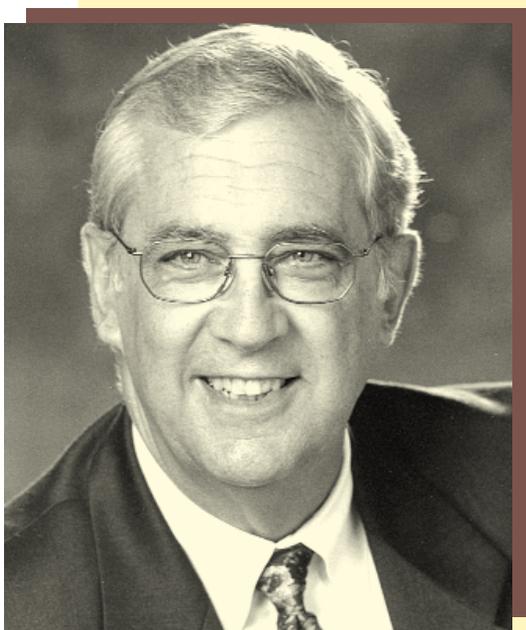
M. Botchford a notamment été le premier directeur général des Jeux olympiques spéciaux du Canada, président de la Toronto General and Western Hospital Foundation, président-directeur général de la George Brown College Foundation et, plus récemment, président au Canada de MGI Fund Raising Consulting, Inc.

Il a aussi été directeur général national du Conseil canadien pour la réadaptation des handicapés, et a été désigné secrétaire canadien de Réhabilitation internationale,

un organisme international représentant les personnes handicapées. C'est alors qu'il travaillait pour cet organisme à l'étranger que Henry Botchford a commencé à s'intéresser de près au problème des mines terrestres.

« Les efforts de la Fondation au cours de la première année ont jeté des bases solides pour une action soutenue mais il nous faut maintenant profiter de cette impulsion, déclare Henry Botchford. Voilà pourquoi je suis heureux des deux nouvelles initiatives de la Fondation – Adopt-A-Minefield (Canada)^{MD} et [clearlandmines.com](http://www.clearlandmines.com). Ce sont là deux initiatives qui nous permettront d'aller de l'avant. » ●

Henry Botchford, le nouveau directeur général de la Fondation canadienne contre les mines terrestres.



La Fondation canadienne contre les mines terrestres vient d'introduire au Canada un programme déjà populaire ailleurs, Adopt-A-Minefield.

Adopt-A-Minefield (Canada)^{MD} recherche des commanditaires prêts à adopter des champs de mines qui, d'après les Nations Unies, doivent être déminés d'urgence. Les frais de déminage peuvent aller de quelques milliers à plusieurs centaines de milliers de dollars, selon l'ampleur et la



complexité de la tâche.

Les commanditaires peuvent adopter un champ de mines au complet ou faire don de sommes moins élevées qui sont alors regroupées avec d'autres. Chaque dollar donné à Adopt-A-Minefield (Canada)^{MD} est envoyé aux Nations Unies, qui coordonnent les activités de déminage.

Adopt-A-Minefield^{MD} est un

programme de marque déposée de l'association américaine des Nations Unies (United

Nations Association of the United States). Les dons contribuent au déminage en Afghanistan, en Bosnie-Herzégovine, au Cambodge, en Croatie et au Mozambique.

Pour tout renseignement supplémentaire sur Adopt-A-Minefield (Canada)^{MD}, consulter le site www.canadianlandmine.com ou téléphoner à (416) 365-9461 ou à 1-877-543-6463. ●

Bien que l'action antimines soit une sphère d'activité relativement nouvelle, il importe de plus en plus de démontrer que les initiatives prises dans ce domaine produisent des résultats qui sont visibles aux yeux des organisations antimines et du public canadien. Il importe aussi de mieux comprendre l'efficacité fonctionnelle et économique des efforts entrepris en ce sens si on veut proposer des correctifs et cerner l'ampleur du travail qu'il reste à accomplir.

Lors d'une rencontre qui a eu lieu à Ottawa en décembre 1998, des experts de l'action antimines ont défini quatre grands objectifs que devaient viser les efforts en vue de résoudre le problème mondial des mines terrestres :

RÉSULTATS RECHERCHÉS :

- ☉ déminer toutes les zones à priorité élevée;
- ☉ réduire sensiblement le nombre de nouvelles victimes des mines;
- ☉ veiller à ce que tous les besoins fondamentaux des victimes soient satisfaits;
- ☉ universaliser l'interdiction des mines.

Pour mesurer les progrès de L'ACTION ANTIMINES

La Convention d'Ottawa ayant été négociée il y a presque trois ans, il convient de se demander dans quelle mesure nous sommes parvenus à atteindre les résultats recherchés. Pour répondre à cette question, il nous faut une série d'indicateurs de rendement, c'est-à-dire d'indices permettant de mesurer les progrès accomplis.

Le gouvernement du Canada mène actuellement des recherches pour définir et mettre au point divers indicateurs mesurant les progrès de l'action antimines à l'échelle mondiale. Dans le cadre de ces démarches, des experts du Canada et de l'étranger, ainsi que des

participants au programme de recherche sur l'action antimines du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, se sont réunis les 4 et 5 mai 2000 pour discuter de ce projet de recherche et

des indicateurs proposés.

L'apport des participants à cette conférence est présentement en voie d'être intégré aux recherches consacrées à 37 indicateurs proposés, reliés aux thèmes suivants :

THÈMES DE RECHERCHE :

- ☉ améliorer l'information et la planification de l'action antimines;
- ☉ nettoyer les zones minées;
- ☉ sensibiliser les populations au problème des mines et réduire le nombre de victimes;
- ☉ répondre aux besoins des victimes de mines terrestres;
- ☉ mettre fin à l'utilisation, au stockage, à la production et au transfert des mines antipersonnel;
- ☉ poursuivre la lutte contre les mines.

On trouvera des renseignements sur les résultats de ces recherches dans le prochain numéro de *Passage*.



Carla Potts/PJAAM



Jackie Hansen/PJAAM

Des activistes antimines de Vancouver accrochent une bannière à l'occasion de la conférence régionale des jeunes qui a eu lieu en mai 2000.

Carla Potts, Jeune Ambassadeur résidant à Ottawa, interviewée dans une station de radio locale à Accra, au Ghana.

Les Jeunes Ambassadeurs étendent la lutte antimines à travers le Canada et à travers le monde

par Alison Clement, agente de programme – Programme des Jeunes Ambassadeurs pour l'action contre les mines

En juin 2000, huit Jeunes Ambassadeurs (JA) achevaient avec succès la deuxième année du Programme des Jeunes Ambassadeurs pour l'action contre les mines (PJAAM). Depuis sa création en septembre 1998, 12 Jeunes Ambassadeurs sont issus du PJAAM. Ces jeunes enthousiastes ont organisé dans diverses localités du pays des activités de sensibilisation en faveur de l'objectif du programme, qui consiste à « mener une action communautaire durable au Canada pour appuyer le mouvement mondial visant à mettre fin aux souffrances causées par les mines terrestres ».

Durant leur stage de 10 mois dans diverses organisations du pays, en

1999-2000, les JA ont fait plus de 700 communications dans les écoles et à l'intention du grand public, et ils ont formé un corps de bénévoles qui a consacré plus de 6 500 heures à l'action antimines. Leurs activités ont fait l'objet de plus de 250 reportages à la télévision, à la radio et dans les journaux. On estime que le programme a permis d'atteindre directement 35 000 personnes au Canada en 1999-2000.

Les Jeunes Ambassadeurs ont aussi participé à des activités aux États-Unis, notamment au forum des candidats à la présidence en Iowa, à la formation d'animateurs de la Croix-Rouge américaine à Seattle, à des sessions d'information par le truchement de l'American Refugee Committee et du consulat canadien à Chicago, à un projet de jumelage d'écoles à Rochester (New York) et à la conférence de la campagne américaine pour interdire les mines

terrestres à Washington.

En avril 2000, la JA Carla Potts, d'Ottawa, s'est rendue au Ghana à titre de représentante du PJAAM à la Conférence d'Afrique occidentale sur les enfants touchés par la guerre, qui servait de prélude à une conférence internationale sur cette question qui se tiendra en septembre 2000 à Winnipeg et à laquelle participera un autre JA.

Également en avril, les JA se sont rendus en Bosnie-Herzégovine où ils ont rencontré des représentants de l'ambassade du Canada, du Centre Action mines de Bosnie-Herzégovine, de la Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, et d'ONG telles que le Landmine Survivors Network à Tuzla, ainsi que des militants pour les droits des personnes handicapées.

Les JA ont également pris part à une session de sensibilisation au

suite à la page 27

Les Jeunes Ambassadeurs

– suite de la page 26

problème des mines organisée par le Comité international de la Croix-Rouge dans une école de niveau élémentaire à Mostar; ils ont observé des opérations de déminage du groupe Norwegian Peoples Aid à Sarajevo et ils ont pu étudier la formation de chiens détecteurs de mines dans le cadre du programme du Canadian International Demining Centre à Banja Luka.

Durant leur séjour, les Jeunes Ambassadeurs ont profondément ressenti le vif désir du pays de « survivre à la paix », selon l'expression de la Croix-Rouge du Canada. Cette expérience leur a manifestement beaucoup apporté et, comme on peut s'y attendre avec le PJAAM, ils sont parvenus à communiquer ce sentiment aux personnes auxquelles ils se sont adressés à leur retour au Canada – bénévoles, étudiants et grand public.

Année trois : nouveaux partenariats, nouveau lancement

En 2000-2001, le programme accueille 12 nouveaux Jeunes Ambassadeurs et étend son action en Saskatchewan, dans les Maritimes et dans le sud de l'Ontario.

La Fondation canadienne contre les mines terrestres et le Canadian International Demining Centre se joignent à la Croix-Rouge du Canada, Action mines Canada, UNICEF Québec et Oxfam Canada à titre d'organismes d'accueil cette année. Ils recevront les JA et assureront leur supervision pendant les 11 mois que dure le programme.

Cette année, le programme a débuté officiellement à la mi-juillet avec deux semaines d'étude autonome, suivies de deux semaines de formation intensive en préparation du travail d'éducation et de sensibilisation des JA dans leurs régions respectives. Immédiatement après leur formation, les équipes de



Violaine des Rosiers/PJAAM

Violaine Des Rosiers, Jeune Ambassadrice originaire de Québec, en compagnie de ses nouvelles « connaissances » au sein de l'équipe de déminage en Bosnie.

JA ont participé à des foires à Toronto, Ottawa et Québec. Cet automne, ils se rendront dans un pays infesté de mines pour y approfondir leurs connaissances sur l'action antimines et sur la promotion de l'interdiction des mines.

Les Jeunes Ambassadeurs poursuivront leurs efforts de sensibilisation au niveau local, notamment par la promotion d'initiatives telles que le Traité des Jeunes contre la guerre et le nouveau site de collecte de fonds de la Fondation canadienne contre les mines terrestres, www.clearlandmines.com. Ils joueront aussi un rôle clé dans l'organisation d'activités du PJAAM telles que la Semaine de sensibilisation aux mines terrestres en mars et des conférences régionales de jeunes axées sur le problème des mines terrestres et sur le militantisme des jeunes, qui auront lieu en mai.

Le Programmes des Jeunes Ambassadeurs pour l'action contre les mines remercie ses partenaires, la Croix-Rouge du Canada, Action mines Canada et le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, sans qui ce travail important ne serait pas possible. Le PJAAM reçoit aussi une aide financière généreuse de Stratégie emploi jeunesse/Programme de stages internationaux pour les jeunes et de la Fondation canadienne contre les mines terrestres.

Pour de plus amples renseignements, on voudra bien consulter le site Web www.dangermines.ca ou s'adresser au Secrétariat du PJAAM en composant le (613) 241-4141 ou en envoyant un message électronique à ymaap@sympatico.ca. ●

L'éducation interactive sur les mines pendant les foires d'été au Canada



Jackie Hansen/P/AAAM

Interactivité, activités artistiques et accessoires réalistes se sont conjugués cet été pour animer une campagne d'information sur les mines terrestres dans diverses foires tenues à travers le Canada.

Pour sensibiliser plus de Canadiens à un problème qui a déjà suscité un intérêt considérable dans la population, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, Action mines Canada et la Croix-Rouge du Canada ont

monté une exposition itinérante d'été sur la lutte antimines lors de l'Assemblée générale de l'Organisation des États américains (OEA) à Windsor ainsi que dans les grandes foires d'été de Toronto, Québec, Edmonton et Ottawa.

Un élément central de cette initiative est une exposition simulant un village miné et illustrant des scènes typiques d'une localité déchirée par la guerre, ainsi que le matériel et les activités liés à l'aide aux victimes, à la sensibilisation au problème des mines et au déminage.

Les Jeunes Ambassadeurs pour l'action contre les mines accompagnaient l'exposition afin de montrer que les Canadiens disposent de nombreux moyens d'appuyer l'action antimines.

À l'Assemblée générale de l'OEA, des jeunes s'expriment par l'art au stand consacré à la lutte antimines.

Premier arrêt : l'Assemblée générale de l'OEA

L'exposition itinérante du village miné a été présentée pour la première fois à l'Exposition des Amériques, à Windsor, en Ontario, du 22 mai au 12 juin 2000, où elle a attiré de nombreux enfants et adolescents locaux, ainsi que les représentants des gouvernements participant à l'Assemblée générale de l'OEA, qui a eu lieu du 4 au 6 juin.

Le public était invité à assister à une démonstration des techniques utilisées pour le déminage humanitaire et, tout près, un pavillon d'art enfantin permettait aux jeunes d'exprimer de manière artistique leur engagement en faveur d'un monde débarrassé des mines terrestres.

Selon la JA de Québec Violaine Des Rosiers, l'exposition a donné au public la possibilité de se renseigner sur l'action antimines dans un contexte interactif.

« Un des visiteurs de l'exposition venait d'un pays où il y a des mines, et sa femme avait survécu à une mine, raconte Violaine Des Rosiers. Il souhaitait vivement entrer en contact avec le milieu canadien de l'action antimines, et ses enfants ont pu apprendre ce que fait le Canada, leur nouvelle patrie, pour faire disparaître le fléau des mines. »

Le ministre des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy, et la ministre à la Coopération internationale, Maria Minna, ont dévoilé à cette occasion une murale représentant l'action antimines dans les Amériques et ils ont aidé à la décoration de papillons en papier confectionnés par des enfants pour symboliser leur espoir qu'il soit mis fin à l'utilisation des mines terrestres. ●



Scott Cressman et Kyle Ruttan

Des élèves du secondaire de Waterloo produisent un CD-ROM qui obtient un prix

par Scott Cressman et Kyle Ruttan

On dit qu'une mine terrestre blesse quelqu'un quelque part à toutes les 22 minutes.

Ce sont des statistiques comme celle-là qui nous ont fait penser à notre projet, soit un CD-ROM sur les mines terrestres. Nous venons tout juste de terminer notre 8^e année à l'école publique Centennial Senior de Waterloo, en Ontario, et nous avons entrepris notre projet en 7^e année après avoir lu en classe un article sur les mines terrestres. Ayant appris les effets terribles de ces engins, nous avons décidé de venir en aide aux victimes des mines par tous les moyens possibles. Nous avons donc décidé de produire un CD pour éduquer les gens et pour les inviter à se joindre à la campagne contre les mines terrestres.

Une foule de personnes nous ont encouragés et nous ont aidés de toutes les manières possibles. Mentionnons en particulier Rae McGrath, de la Campagne internationale

Les artistes multimédias Scott Kressman et Kyle Ruttan ont reçu un prix pour leur CD consacré à l'interdiction des mines.

pour l'interdiction des mines terrestres, qui nous a donné des conseils lorsqu'il est venu nous parler de cette question à l'école, Rochelle Johnston, du Programme des Jeunes Ambassadeurs pour l'action contre les mines, le sergent Burkenshaw, de la Réserve canadienne, et Doug Morrison, de NOTRA Systems, une firme qui entraîne les chiens détecteurs de mines. En outre, notre professeur, Arnie Covey, nous a aidés à faire nos recherches et à produire notre CD.

Nous avons été très étonnés de constater combien de gens, aussi bien des militants que des membres du grand public, étaient d'avis que notre CD serait utile. Lorsque nous avons entrepris notre projet, nous n'avions jamais imaginé qu'on en parlerait autant dans les journaux ou à la télévision. Lorsque nous l'avons inscrit au concours Multimedia Mania Contest, parrainé par ISTE (International Society for Technology in Education), nous avons obtenu le premier prix en Amérique du Nord.

Notre CD sur les mines terrestres explique pourquoi et comment on utilise de telles mines, et il renferme des renseignements sur les victimes des mines, sur les pays affectés et sur la campagne en vue d'interdire ces engins mortels. Ces parties du CD renferment des éléments sonores, de l'animation 3D et un jeu virtuel. Tous ces éléments en font un outil d'apprentissage multimédia unique en son genre.

Pour plus de renseignements, consulter le site www.landmines.cjb.net. ●

L'action antimines sur les campus américains

Depuis 1999, l'Équipe d'action contre les mines du ministère canadien des Affaires étrangères et du Commerce international parraine, avec l'appui du consulat général du Canada à Boston, les activités du D^r Christopher Kirkey, du collège Bridgewater State au Massachusetts, à titre de « chercheur résident en action antimines ».

À ce titre, M. Kirkey a fait la promotion de la lutte antimines lors de plusieurs conférences universitaires aux États-Unis et a entrepris une tournée de conférences/débats dans plusieurs universités et collèges américains dans le but d'amener les étudiants, les enseignants, les administrateurs et le grand public à prendre part à un large éventail d'activités dans ce domaine. Au cours des 14 premiers mois de cette initiative, il a prononcé des conférences dans 33 établissements d'enseignement postsecondaire des États de l'est, du sud-est et du centre-ouest, et présenté des communications lors de quatre grandes conférences universitaires.

Les thèmes des conférences et des recherches du professeur Kirkey comprennent un examen du Processus d'Ottawa, la politique américaine vis-à-vis l'interdiction des mines antipersonnel, les efforts internationaux de déminage humanitaire, le rôle du Service Action mines des Nations Unies, la planification des besoins des États infestés de mines, le statut actuel des stocks de mines et les besoins des victimes de mines. Pour l'automne 2000, 28 collèges et universités – depuis l'Université de l'Alaska à Anchorage jusqu'à l'Université de la Nouvelle-Orléans – ont exprimé le souhait de pouvoir accueillir un forum sur les mines.

Pendant l'année universitaire 2000-2001, le projet sera élargi pour y inclure des ateliers de formation d'enseignants à l'action antimines à Boston, Atlanta, New York et Chicago. Ces ateliers réuniront des chefs de départements universitaires et d'autres enseignants pour faciliter l'élaboration et la mise en place de cours axés sur la lutte contre les mines et sur la Convention d'Ottawa. ●



Heward Jue

Le Secrétaire général des Nations Unies, Kofi Annan, fait l'éloge des établissements vinicoles californiens qui ont contribué au déminage de vignobles en Croatie.

DES MINES AUX VIGNES : le Secrétaire général de l'ONU félicite le secteur privé lors d'une réception en Californie

avec des moyens relativement modestes. »

Roots of Peace, un organisme de la région de San Francisco, a déminé un champ de 160 acres à Dragalic, en Croatie, au printemps dernier et y a replanté des vignes. Il projette de déminer 200 acres de plus cet été.

Le groupe a recueilli près de 170 000 dollars US auprès d'entreprises vinicoles californiennes pour aider à financer le déminage des vignobles croates. Ce montant a été porté à un demi-million de dollars grâce à des contributions obtenues du Département d'État des États-Unis, de l'ambassade des États-Unis, du Fonds d'affectation spéciale de la Slovénie pour le déminage et l'aide aux victimes des mines, et de la firme californienne Autodesk, un fabricant de logiciel de San Rafael.

Le Secrétaire général a également parlé avec éloquence de la nécessité de convaincre tous les gouvernements qui ne l'ont pas encore fait de signer et ratifier la Convention d'Ottawa.

Le consul général du Canada à Los Angeles, Kim Campbell, s'est jointe à M. Annan pour parler du problème des mines terrestres auprès de dirigeants éminents des milieux d'affaires et communautaires de Silicon Valley. S'adressant à un public de 130 représentants du secteur californien de l'informatique, de grandes

entreprises et des médias, M^{me} Campbell a évoqué l'approche adoptée par le Canada vis-à-vis l'action antimines et fait le point sur les démarches du gouvernement en vue de promouvoir la ratification universelle et la mise en application intégrale de la Convention d'Ottawa.

La réception avait été organisée par Roots of Peace, qui s'est assuré de l'appui de 12 entreprises vinicoles situées dans les vallées de Napa et de Sonoma pour un programme destiné à nettoyer des champs de mines dans divers pays afin de les transformer en vignobles.

La manifestation réunissait des représentants d'organisations américaines privées dans la lutte contre les mines terrestres, dont le Landmine Survivors Network, la United States Campaign to Ban Landmines, la Vietnam Veterans of America Foundation et le Office of Global Humanitarian Demining du Département d'État.

Kofi Annan a remercié les nombreux donateurs du secteur privé qui étaient présents et a lancé aux gens d'affaires qui ne participent pas encore à la campagne pour l'interdiction des mines une invitation à ouvrir leur carnet de chèques. Des proclamations du gouverneur de la Californie et du maire de Palo Alto appuyant l'action antimines ont été présentées au Secrétaire général. ●

À Palo Alto, en Californie, le Secrétaire général des Nations Unies, Kofi Annan, a félicité les entreprises vinicoles et les militants de la lutte antimines de cet État d'avoir transformé en champs de vignes les champs de mines de la Croatie.

Lors d'une réception organisée le 11 juin avec l'appui du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada, le Secrétaire général a félicité le groupe Roots of Peace pour avoir « transformé en entreprise fructueuse ce qui était auparavant un champ de mort » grâce à son appui aux activités de déminage des champs de vignes infestés de mines en Croatie.

« Vous avez permis de redonner un gagne-pain à une population qui en avait été privée, a déclaré Kofi Annan. Vous avez remplacé les mines par des vignes, et les graines de la mort par les graines de la vie. Vous avez montré comment une alliance formée entre des partenaires résolus à changer les choses peut parvenir à son but, même

Des élèves du sud de l'Alberta visitent un centre de technologies de déminage

par Nancy Ingram, Jeune Ambassadeur 1999-2000 pour l'action contre les mines – Alberta

Dans le cadre du Programme des jeunes ambassadeurs pour l'action contre les mines, 25 élèves en sciences de Medicine Hat ont été invités avec leurs enseignants à passer une journée au Centre canadien des technologies de déminage (CCTD) de Suffield (Alberta).

L'école secondaire Crescent Heights de Medicine Hat est la première à avoir été choisie pour une telle visite. Pour être admissible,

chaque élève devait proposer un projet montrant comment il/elle transformerait cette expérience en outil d'apprentissage pour les autres. De nombreux projets dynamiques ont été proposés, notamment des présentations multimédias, un documentaire sur la visite, l'organisation de saynètes et des expériences scientifiques.

L'excursion du 9 mai a commencé par des exposés d'employés du CCTD sur la nature des mines terrestres et sur les difficultés que pose leur élimination. Les étudiants ont pu faire le tour du champ d'essai et on avait prévu à leur intention l'explosion simulée d'une mine pour qu'ils puissent en ressentir l'impact.

Après ces activités, les étudiants

ont pris un repas « à la militaire » sur le terrain, avec des rations militaires officielles. Ils ont ensuite pu assister à d'autres démonstrations des techniques de déminage et des différents types de matériel de protection mis à l'essai au CCTD. On les a invités à essayer le matériel de protection pour qu'ils puissent constater qu'il est difficile de mettre au point du matériel sûr et facile à utiliser ou à porter.

Selon David Gue, enseignant à Crescent Heights, « les enfants ont découvert là un aspect complètement nouveau de la recherche scientifique. Ils n'avaient aucune connaissance à ce sujet et la plupart n'auraient même jamais pu imaginer que cela fait partie de la recherche scientifique ». ●



Mike Bednar/Medicine Hat News

Une école secondaire d'Edmonton recueille des fonds pour l'achat d'un chien détecteur de mines

par Nancy Ingram, Jeune Ambassadeur 1999-2000 pour l'action contre les mines – Alberta

Les élèves de l'école secondaire Holy Trinity, d'Edmonton, ont recueilli plus de 6 000 dollars pour l'achat et l'entraînement d'un chien détecteur de mines terrestres.

Suite à une journée de sensibilisation aux mines organisée à l'école en novembre 1999, les élèves ont décidé de consacrer leur projet annuel de collecte de fonds à l'action antimines.

Ils ont décidé de recueillir des fonds pour l'achat et l'entraînement d'un chien détecteur de mines, le coût total pouvant aller de 5 000 à 10 000 dollars. Les élèves ont travaillé sans relâche pendant l'année pour recueillir des fonds au moyen de nombreuses campagnes, de journées spéciales de promotion et d'activités de collecte dans les églises et auprès de diverses entreprises.

Le 20 juin, ils ont remis à David Horton, directeur général du Canadian International Demining Centre, un chèque au montant de 6 520 dollars.

Le chien, qui portera le nom de l'école, Trinity, sera acheté en Allemagne et entraîné en Bosnie. L'école a fait don à Trinity d'un gilet protecteur portant son logo. Trinity suivra un programme d'entraînement de six mois pour pouvoir être certifié comme chien détecteur de mines. ●

Un étudiante de Medicine Hat essaie des vêtements de protection pour démineurs pendant une sortie de classe au CCTD.